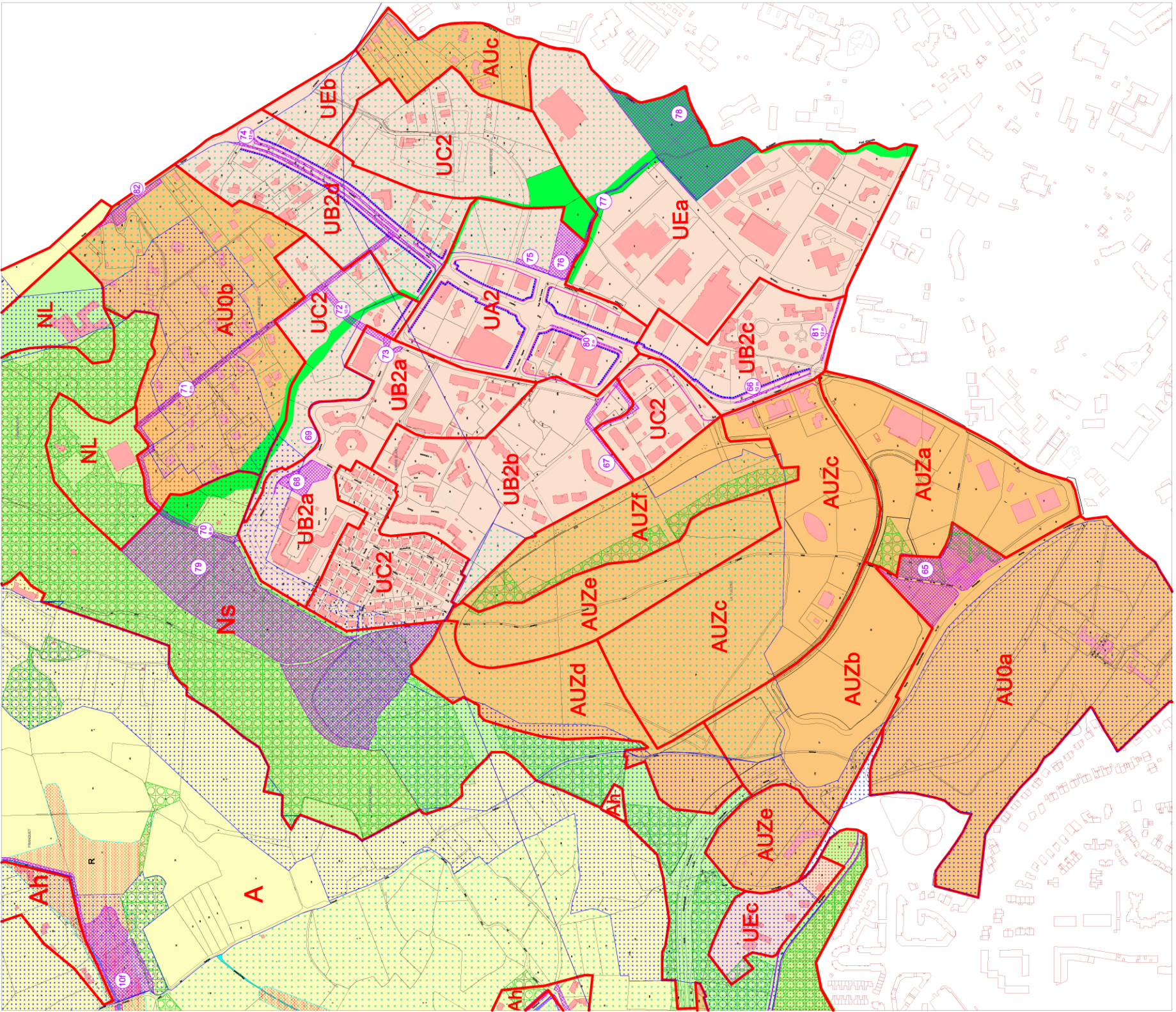

DÉPARTEMENT DE L'HERAULT

COMMUNE DE GRABELS

PREFECTURE DE L'HERAULT
ARRIVEE LE:
10 OCT. 2013
BUREAU DU COURRIER

PLU

Plan Local d'Urbanisme

V.3. PLAN DE ZONAGE DE LA VALSIERE

Echelle : 1 / 2 000

Le Maire,
René REVOL

PLU approuvé par DCM le 07 octobre 2013

LEGENDE

- Limites de zones
- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés
- Espaces verts à préserver L123-1-5 al 7
- Bâtiment d'intérêt architectural ou patrimonial en zone agricole (L123-3-1 et R123-12 al2)
- Linéaires d'activités à conforter ou à créer
- Ligne d'implantation du bâti

Zones de risques incendie (PPRif)

- Zone R : zones de danger
- Zone B1: zones de précaution forte
- Zones B2 : zones de précaution

Zones de risques inondation (PPRi)

- Zone R et zone non aedificandi de 10 m autour des ruisseaux
- Zone B

Nota : les périmètres de risques sont donnés à titre indicatif. Il convient de se reporter aux plans réglementaires des PPR en annexe du PLU.